

PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2018

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire
M. Bastien SEIGNOLLES – Directeur Administratif et Financier
Mme Anne FRICOT – CPE
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant
M. Thierry BASTIAN – Représentant des enseignants du secondaire
Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL - Représentante des enseignants du secondaire
Mme Sandrine MORHAIN - Représentante des enseignants du primaire
M. Fabien DELONNAY – Représentant des enseignants du primaire
Mme Françoise MOREAU – Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
Mme Robana KHALIL - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
Mme Liza-Kate BILLONG - Représentante des élèves du secondaire
Mme Mandy LEPROPRE - Représentante des élèves du secondaire

M. Thierry POUSSARD - Représentant du Comité de Gestion (voix consultative)

Membres excusés

M. Cyril GERARDON – COCAC
Mme Denise MUREKATETE - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
M. Pasteur RUBERINTWARI - Représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement

Le Conseil d'Etablissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur, à 17h10
Le quorum est atteint avec 12 personnes.

M KOPP accepte la tâche de secrétaire de séance.

1-1/ Approbation de l'ordre du jour :

Monsieur le Proviseur souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée, il rappelle que ce Conseil d'établissement Extraordinaire est réuni en raison d'une mesure de carte scolaire sur laquelle le Conseil d'établissement doit être consulté. D'autres points relatifs à des projets de voyage qui n'avaient pu être présentés au CE précédent ont été rajoutés.

Approbation de l'ordre du jour :

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

2-1/ Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 8 novembre 2018 : VOTE

Monsieur le Proviseur précise que le tableau de présentation des enseignements prévus en classe de 2nde à la rentrée 2019 est incomplet, il manque l'enseignement des « sciences numériques et technologie » (1h30 par semaine).

Cet enseignement figurait dans la présentation projetée lors du Conseil d'établissement mais pas dans le tableau du compte-rendu.

Enseignements communs

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB	5H30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
Enseignement moral et civique	0,5h
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	
Français	1h
HG - ou méthodologie	1h
Mathématiques	1h
accompagnement au choix de l'orientation	1h

Enseignements optionnels

1 enseignement général au choix	
EPS	3h
SIB Histoire-géographie en anglais	2h
SIB Littérature anglaise	4h

Le PV de la réunion du 8 novembre 2018 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

3-1/ Carte des emplois 2019-20208 – mesure de carte scolaire : VOTE

Monsieur le Proviseur rappelle que les dossiers de carte scolaire traités en Conseil d'établissement concernent les emplois et les supports d'agents expatriés ou résidents. Le lycée Diderot bénéficie de la mise à disposition de :

- 6 expatriés : 3 postes de Direction – 1 EMFE et 2 EEMCP2
- 19 enseignants résidents (9 au primaire et 10 au secondaire)

Le Conseil d'établissement est amené à se prononcer sur une mesure de carte scolaire : la fermeture du poste vacant EA1 n°8431 (DAF).

Mme MOREAU rejoint le CE, le nombre de votants est de 13.

Monsieur le Proviseur rappelle les éléments de contexte, à savoir la succession de 3 agents expatriés en moins de 6 ans (un départ anticipé en 2014, une mission de 3 ans pour M FIEVET, une mission de 1 an pour M GIREME).

Au regard des difficultés pointées de manière expresse par M. GIREME, l'AEFE a décidé de « geler » le poste pour l'année 2018-2019.

L'AEFE propose à présent de supprimer le support d'expatrié.

Concernant la situation du LDD pour cette année 2018-2019, après une période difficile (le mois de septembre) sans DAF, M. SEIGNOLLES a pris ses fonctions début octobre en contrat local.

Il a rapidement investi des dossiers très complexes et très techniques (imposition - permis de travail – contrats de travail) tout en préparant le budget en étroite concertation avec les membres du Comité de Gestion.

Le recrutement en contrat local a permis au Comité de Gestion d'être associé à cette procédure, les membres du Comité de Gestion sont très satisfaits de leur collaboration avec M. SEIGNOLLES.

M. SEIGNOLLES participera à un stage des DAF en contrats locaux à l'AEFE les 18 et 19 décembre, au regroupement régional des DAF en janvier, et au séminaire de gouvernance en février.

M. POUSSARD, représentant du Comité de Gestion, regrette le désengagement financier de l'AEFE à travers cette décision. Celle-ci n'est pas sans conséquence sur le budget de l'établissement.

Les représentants des enseignants s'étonnent de cette décision, en reprenant l'argument financier et un salaire qui va s'ajouter au budget. Ils évoquent également le rôle de « contre-pouvoir » d'un DAF expatrié dans un établissement conventionné – M. POUSSARD préfère le terme de « contre poids ». M. BASTIAN relate l'expérience d'un établissement dans lequel un DAF expatrié avait été nommé à la suite de dérives financières.

Mme MOREAU (Présidente de l'APE en 2016-2017) évoque une période compliquée qui nécessitait des compétences inhabituelles pour un intendant en France. Elle souligne également le désengagement de financier de l'AEFE et souhaiterait que celle-ci puisse attirer des personnels avec des compétences élargies sur les postes de DAF expatriés.

Enfin, le lycée a besoin de stabilité sur ce poste. Monsieur le Proviseur propose donc d'émettre un avis favorable à cette suppression.

Il précise qu'à l'avenir, il pourra toujours être possible de demander une ouverture, par exemple à l'occasion du lancement concret du projet de délocalisation.

Avis du Conseil d'établissement :

Pour : 4 Abstention : 2 Contre : 6 l'avis est défavorable

Les représentants des enseignants abordent d'autres points :

- La proposition de demande d'ouverture d'un poste de résident en anglais

Cette proposition est justifiée par une augmentation des besoins en enseignement (la SIB sera organisée en terminale en 2019-2020) à mettre en parallèle de la réforme du lycée. Ils évoquent également un besoin accru de coordination tant au secondaire qu'au primaire.

Monsieur le Proviseur comprend et partage l'analyse. Il se propose d'évoquer cette demande auprès du secteur Afrique de l'AEFE et de formuler en temps utile la demande lors d'un prochain Conseil d'établissement.

- Le couplage du poste (en contrat local) de lettres – HG

Le recrutement a été difficile sur ce poste et davantage d'heures en accompagnement personnalisé permettrait de créer un support complet en lettres. La réforme du lycée et l'introduction de l'enseignement « humanités- littérature et philosophie » nécessite une analyse précise des besoins en heures d'enseignement. Cela paraît moins évident en HG avec néanmoins la nécessité d'anticiper les besoins en enseignement en langue anglaise.

Monsieur le Proviseur rappelle que les deux enseignants nouvellement recrutés en HG disposent d'une habilitation à la DNL en anglais et que la composition d'un service mixte répond par ailleurs à la préoccupation d'offrir un service d'enseignement suffisamment attractif pour recruter un enseignant en dehors du Kenya.

- La lourdeur du poste en contrat local de SVT

Le service est réparti sur 5 niveaux d'enseignement auquel s'ajoute l'enseignement de spécialité en TS.

Les représentants s'inquiètent de la lourdeur de ce service et craignent que celle-ci entraîne un manque d'attractivité sur ce poste. Le Proviseur reconnaît la charge en terme de préparations et de corrections mais n'imagine pas de pouvoir créer deux postes. La question des EDT pourrait être anticipée en juin pour faciliter le regroupement des séquences / classe.

- La création d'un poste de psychologue scolaire

Ce poste compléterait le dispositif mis en place (AVS et orthophoniste). Cette question sera transmise au Comité de Gestion.

4- Voyages scolaires

Le Proviseur rappelle que deux votes favorables des membres du Conseil d'Etablissement seront nécessaires pour chacun des voyages :

- un vote autorisant le chef d'établissement à organiser le voyage
- un vote autorisant le chef d'établissement à demander une participation financière (précisée pour chaque voyage avec un montant maximal)

4.1 Projet de voyage : Ambassadeurs en Herbe

Le concours Ambassadeurs en Herbe est une Action Pédagogique Pilote portée par l'AEFE qui comprend 3 étapes :

- la constitution d'équipe par pays (lorsqu'il y a plusieurs établissements dans le même pays, comme en Afrique du sud) le lycée Diderot n'est pas concerné par cette étape, il constitue une équipe au sein des élèves du lycée
- la constitution d'une équipe pour la zone Afrique de l'est – Afrique australe : 5 élèves retenus après une finale régionale programmée en mars 2019 à Cape Town. L'équipe du LDD – KENYA participe à cette étape
- des rencontres finales à Paris en mai avec toutes les équipes de zone

Le voyage à Cape Town des 5 élèves du LDD qui formeront l'équipe du Kenya sera partiellement pris en charge par le budget spécifique de la zone.

Le billet des deux accompagnateurs du LDD est pris en charge par le lycée sur le budget « projet d'établissement ».

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage pour 5 élèves et deux accompagnateurs en mars :

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

En cas de sélection d'un ou plusieurs élèves de l'établissement, vote sur l'autorisation de principe pour ce voyage à Paris en mai ou juin.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Le vote sur la participation financière partielle des familles sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'établissement.

4.2 Projet de voyage : participation au tournoi Africa 7 de rugby des U18 à Johannesburg

Le tournoi de rugby Africa 7 (projet de la zone AAO) est organisé par le lycée français de Johannesburg du 25 au 30 mars.

Comme pour les précédentes éditions du tournoi, l'hébergement est en famille.

La participation des élèves est de 90 euros pour le tournoi auxquels s'ajoutent le prix du billet d'avion.

Les élèves seront encadrés par 3 enseignants du lycée (dont M YOGA) ou animateurs rugby.

Le LDD prévoit d'inscrire deux équipes, une équipe féminine et une équipe masculine en ne permettant pas la participation des élèves de terminale.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 65 000 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 65 000 KES

Pour : 8 Abstention : 4 Contre : 0

5-1/ Questions diverses

Aucune question n'a été posée préalablement à la réunion.

L'organisation de la fin d'année scolaire et de l'organisation des examens est évoquée.

Monsieur le Proviseur indique que les prochaines réunions du Conseil d'établissement sont prévues les 4 avril et 15 juin.

Il remercie les participants et clôt la séance à 18h.


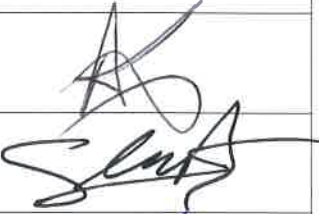
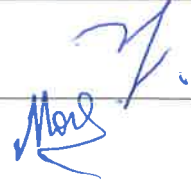







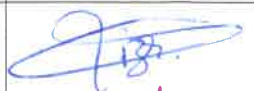

Le Proviseur, Président
Yvan SCHMITT



Le secrétaire de séance
Antoine KOPP



Conseil d'établissement du lundi 26 novembre 2018
Liste d'émargement

M. Cyril GERARDON	COCAC	Excuse
M. Yvan SCHMITT	Proviseur	
M. Antoine KOPP	Directeur du primaire	
M. Bastien SEIGNOLLES	Directeur Administratif et Financier	
Mme Anne FRICOT	CPE	
Mme. Sandrine MORHAIN	Représentante des enseignants du primaire	
M. Fabien DELONNAY	Représentant des enseignants du primaire	
M. Thierry BASTIAN	Représentant des enseignants du secondaire	
Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL	Représentante des enseignants du secondaire	
Mme Zineb AKHANCHOUF	Représentante du personnel non enseignant	
Mme Françoise MOREAU	Représentante des parents du secondaire	
Mme Denise MUREKATETE	Représentante des parents du secondaire	
Mr Pasteur RUBERINTWARI	Représentant des parents du secondaire	Excuse
Mme Robana KHALIL	Représentante ^{des parents du secondaire} du Comité de Gestion	
Natalia CIEMALA	Représentante du Comité de Gestion	-
Liza-Kate BILLONG	Représentante des élèves du secondaire	
Mandy LEPROPRE	Représentante des élèves du secondaire	
M. Boulos ABI AAD	Invité EEMCP2 de Mathématiques	Non invité

Thierry POUSSARD

Représentant CA

